



## **APPEL A CANDIDATURES A LA MOBILITE ERASMUS+ EN FRANCE**

### **Présentation du programme :**

Dans le cadre du programme Erasmus+ Mobilité des étudiants et personnel de l'enseignement supérieur soutenu par les fonds de politique extérieure (AC171-HED), l'Université Royale de Droit et des Sciences économiques, en coopération avec l'Université Lumière Lyon 2, lance **un appel à candidatures pour un séjour d'études de 2 à 6 mois en France** à destination des doctorants et doctorantes en Droit ou Sciences économiques, souhaitant approfondir leurs connaissances au sein de l'environnement stimulant de l'Université Lumière Lyon 2.

### **Nombre de places disponibles :**

- 2 places pour la filière de Droit et/ou de Sciences économique et gestion

*Chaque mobilité est d'une durée minimale de 2 mois.*

**Dates prévues de la mobilité :** Entre septembre 2026 – juillet 2027. (La mobilité doit obligatoirement se terminer avant le 31 juillet 2027 !)

### **Le dossier de candidature doit comporter :**

- Le projet scientifique ainsi que vos thématiques de recherche
- Une lettre de motivation en français ou en anglais
- Un Curriculum Vitae
- Une copie du passeport et/ou de la pièce d'identité
- Un certificat de scolarité (ou équivalent) confirmant l'inscription à l'université d'origine
- Une prévision du programme scientifique envisagé pour la durée de séjour
- Une lettre de recommandation (Facultative)
- **L'annexe 1 – Formulaire AMO**, à fournir par les candidats sollicitant un supplément d'inclusion

### **Critères d'évaluation :**

- Prérequis académiques/scientifiques (30%)
- Qualité du projet personnel et professionnel (30%)
- Appréciation de la motivation du candidat lors de l'entretien avec le jury de sélection (30%)
- Maîtrise de la langue requise (français ou anglais) (10%)

### **Composition du jury :**

- Représentant de chaque filière concernée de l'URDSE
- Représentant de chaque filière concernée de l'ULL2
- Représentant de la Direction des Relations Internationales de l'ULL2

### **Procédure de candidature :**

Remplir le formulaire et attacher les pièces jointes demandées. Si toutefois le lien a des problèmes de connexion, vous pouvez sauvegarder les informations et essayer de rafraîchir la page.

- Lien de candidature : <https://lyon2.moveonfr.com/form/6821ce80c11207c769024eea/fra>



### **Procédure de sélection et calendrier :**

- 1) Publication de l'Appel à candidatures : du 30 mars 2026 au 30 avril 2026
- 2) Date limite de dépôt de candidature : 1<sup>er</sup> mai 2026
- 3) Évaluation des dossiers : jusqu'au 8 mai 2026
- 4) Sélection des dossiers – classement des candidats : 15 mai 2026
- 5) Entretiens avec les candidats ayant obtenu les meilleures notes du classement : du 18 mai au 22 mai 2026



- 6) Publication des résultats : 26 mai 2026\*  
7) Début de mobilité : Septembre 2026 ou janvier 2027

\* *Recours contre la décision : les candidats disposent d'un délai de sept (7) jours ouvrés, courant à compter de la date de publication des résultats, pour introduire un recours.*

### Conditions financières :

Dans le cadre de ce projet, les étudiants sélectionnés bénéficieront d'une **bourse Erasmus+ KA171** d'un montant de **900 € par mois complet, plafonnée à 6 mois**, soit un montant maximal de **5 400 €**.

Une aide forfaitaire supplémentaire de **1 735 €** est prévue pour couvrir les **frais de voyage** entre le Cambodge et la France.

La bourse sera versée selon les modalités suivantes :

- **70 % à l'arrivée en France,**
- **30 % à la fin du séjour,** sous réserve de la **présentation des justificatifs requis** (attestation de présence, rapport de mobilité, etc.).

### Conditions de logement :

Aucun hébergement n'est fourni par l'Université Lumière Lyon 2. Les étudiants sélectionnés devront organiser leurs logements par leurs propres moyens. Ils/elles bénéficieront d'un accompagnement par le Bureaux des étudiants internationaux au même titre que tous les étudiants internationaux entrants.

⚠ Il est fortement recommandé de s'informer en amont sur le coût du logement à Lyon, qui peut être élevé, ainsi que sur le coût de la vie quotidienne.

Un guide de l'étudiant international, contenant toutes les informations pratiques pour faciliter l'arrivée et l'installation, sera transmis par l'Université Lumière Lyon 2. Une réunion d'information sera également organisée par le Service de la Direction des Relations Internationales.

### Soutien à l'inclusion

Les étudiants **ayant moins d'opportunités** peuvent bénéficier d'un **montant additionnel de 250 € par mois complet** (soutien individuel Erasmus+), **sous réserve d'éligibilité** à l'un ou plusieurs des critères définis.

👉 Voir les critères ci-dessous.

Les candidats souhaitant solliciter ce soutien doivent **remplir le formulaire dédié** (Annexe 1 – Formulaire AMO) et l'ajouter à leur dossier de candidature.

À l'issue du processus de sélection, les candidats présélectionnés devront transmettre les justificatifs nécessaires à leur service des relations internationales, qui vérifiera leur admissibilité à ce soutien.

### Critères d'inclusion éligibles, applicables à chaque partenaire du projet Erasmus+ KA 171 :

Critère		Justificatifs à apporter
Situation médicale particulière (handicap reconnu, maladie chronique, difficultés d'apprentissage diagnostiqué, ...)	?	Certificat médicale
Situation financière difficile (revenus familiaux ou individuels faibles)	?	Attestation de frais d'inscription réduits à l'université, l'attestation de bénéficiaire d'une bourse sous les critères sociaux ou document conforme aux directives gouvernementales
Barrières sociales (minorités ethniques, personnes en situation de migration ou réfugiés, parents isolés, premier membre d'une famille à accéder à l'enseignement supérieur, personne ayant vécu ou vivant en institution etc. )	?	Livret de famille, demande d'asile ou de visa réalisé dans le pays de l'établissement d'origine, attestation de l'établissement d'origine



**Critères d'inclusion éligibles, applicable pour le pays : Cambodge :**

Critères supplémentaires applicable pour Cambodge		Justificatifs à apporter
Public ayant accès difficile à l'éducation faute d'éloignement dans les zones rurales	?	Justificatifs de domicile, Attestation de l'établissement d'origine conforme aux directives gouvernementales
Femme accédant à l'enseignement supérieur avec le soutien d'une association reconnue, travaillant pour la promotion de l'éducation de qualité auprès de jeunes filles issues de milieux défavorisés.	?	Lettre de soutien de l'association, Attestation de l'établissement d'origine